MED MSMEs
Policies for inclusive growth
THIS PROGRAMME IS FUNDED BY THE EUROPEAN UNION

SOUTIEN À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX ENTREPRISES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TPME ET L'INCLUSION FINANCIÈRE

FROM POLICIES TO IMPACT

NEWSLETTER DU PROGRAMME MED MSMEs | JANVIER 2022

NOUVEAUX DÉFIS, NOUVEAU REGARD

En matière de visibilité économique, le **second semestre 2021 a vu l'horizon s'éclaircir** en partie. L'accélération des campagnes de vaccination a permis d'éloigner le spectre d'un effondrement économique global dans les pays de l'UE et du Sud-Méditerranéen. Les commerces de détail réouvrent, les lignes de production redémarrent et les chaînes logistiques soutiennent le rebond des échanges. Si l'économie mondiale est encore loin de ses performances pré-COVID en termes de flux et d'investissement, les **réponses publiques massives** introduites dès mars 2020 ont permis aux entreprises de résister à la tempête avec des dommages collatéraux moins importants que prévu.

En 2022, la plupart des pays du Sud de la Méditerranée devraient enregistrer une **croissance de 3 à 6%[1] de leur PIB** avec, à l'appui, des plans de relance qui se multiplient. Ces plans s'inscrivent dans un contexte de changement radical de la demande, des habitudes d'achat, de l'organisation des chaînes de valeur[2] et doivent répondre à l'impératif d'accélérer la **transition verte**. Le retour de la croissance génère aussi des tensions sur les prix de l'énergie, des matières premières et de la logistique, et alimente des pressions inflationnistes qui rappellent furieusement « le monde d'avant ». La lumière au bout du tunnel s'accompagne donc d'une question brûlante : « Comment faire pour que la **croissance soit génératrice d'inclusion et de durabilité dans un contexte en transition ?** ».

D'abord, en s'appuyant sur les **entrepreneurs et les TPME**: leur capacité à innover pendant la crise et leur ancrage territorial ont conforté leur position centrale en matière de compétitivité, de résilience, de création d'emplois et de cohésion sociale. (suite)

L'APPROCHE RÉGIONALE AU SERVICE DES PRIORITÉS NATIONALES

Après 12 mois d'engagement à soutenir le dialogue sur les priorités au niveau national, des recommandations clés pour faciliter l'accès au financement et l'internationalisation (suite)

RENFORCEMENT DE L'IMPACT DE LA MICROFINANCE

Dans les pays partenaires sud-méditerranéens, développer encore la microfinance pourrait enrichir l'offre de financement et stimuler la croissance des PME (suite)

PARTAGE DES RISQUES CRÉDIT : QUEL IMPACT ATTENDRE?

Les fonds de garantie se sont avérés être des outils puissants pour répondre aux défis posés par la pandémie (suite)

DSP2 : COMMENT CAPITALISER SUR L'EXPÉRIENCE EUROPÉENNE ?

Le Programme MED MSMEs s'attache à tirer parti de l'expérience de la Directive des Services de Paiement 2 (DSP2) de l'UE pour inspirer les régulateurs du Sud de la Méditerranée à faire de la région un des moteurs de la révolution numérique (suite)

PARTENARIATS ET SYNERGIES

Pour assurer la complémentarité et générer des synergies, les activités du programme sont articulées avec d'autres programmes régionaux de l'UE (suite)

DIGITALISATION : UN SÉSAME POUR L'EXPORT DES PME ?

La transformation numérique est définie comme un processus de changement impulsé par l'émergence des solutions numériques innovantes permettant de réaliser des transactions plus rapides et moins onéreuses (suite)

[1] *Middle East and Central Asia Economic Outlook - At a Glance - IMF Data*

[2] *McKinsey, December 2021, Coronavirus' business impact: Evolving perspective | McKinsey*

NOUVEAUX DÉFIS, NOUVEAU REGARD

Ensuite, en aidant les TPME à tirer le meilleur de la connaissance, de la numérisation et de la désintermédiation, trois dimensions d'un vaste mouvement transformatif qui a été accéléré par la pandémie.

Répondre à ces nouveaux défis exige de jeter un **regard neuf sur les politiques, les réglementations, et les instruments en place**. Mise en œuvre par l'UE, cette démarche réflexive a eu pour résultat l'adoption d'un nouveau « paquet » constitué notamment de la nouvelle stratégie industrielle, de la nouvelle politique des PME, de l'Agenda pour la Méditerranée et du Green Deal.

Ces politiques visent à **flécher l'investissement et les échanges** dans le sens de la transformation numérique, de la relocalisation, de la résilience et de la transition verte, avec pour objectif ultime de générer une croissance inclusive axée sur les personnes, les jeunes et les femmes en particulier.

Cette dynamique qui touche les rives Sud et Est de la Méditerranée devrait générer une multitude d'opportunités de croissance et de création d'emplois. Mais pour que ceci se matérialise, **l'environnement des affaires** se doit d'évoluer et permettre aux TPME de répondre efficacement aux nouvelles exigences, qu'elles soient sociales, environnementales ou digitales.

C'est par la **mobilisation du secteur public et privé** dans le cadre d'un dialogue régional et national que le Programme MED MSMEs apporte sa contribution à cette dynamique. Tout au long de 2021, et grâce à l'appui des coordinateurs du Small Business Act (SBA), le Programme a enrichi le dialogue sur des sujets « frontières », sélectionnés en étroite collaboration avec les pays partenaires, qui touchent à la digitalisation, aux fintech, à la microfinance et aux garanties au service des TPME, autant de défis que nous continuerons à relever collectivement en 2022.

Avec la conviction qu'un avenir commun et prospère se forge dans **le creuset du partage d'expériences et du dialogue**,
l'équipe MED MSMEs vous souhaite une nouvelle année remplie de bonheur et de prospérité.
Merci à tous nos collègues et partenaires !

Christophe MALHERBE
Chef d'équipe

L'APPROCHE RÉGIONALE AU SERVICE DES PRIORITÉS NATIONALES

Après 12 mois d'engagement à soutenir le dialogue sur les priorités au niveau national, **des recommandations clés pour faciliter l'accès au financement et l'internationalisation des PME** ont été émises par les experts du programme et discutées avec plus de 300 décideurs politiques et représentants du secteur privé au cours du mois de septembre 2021.

Ces travaux ont été rendu possible grâce aux **coordinateurs nationaux du SBA** qui ont formé et animé des groupes de travail thématiques - Finance et Internationalisation - comprenant des représentants des Ministères de l'économie ou de l'industrie, des Ministères du commerce, des agences de soutien aux PME, des banques centrales, des régulateurs non bancaires et des représentants du secteur privé. La participation des délégations de l'UE a également permis de faciliter l'articulation des activités du programme avec la coopération bilatérale.

Au total, 21 groupes de travail se sont réunis pour discuter des documents de politique nationale et des feuilles de route élaborées par les experts, avec une question en tête : **comment l'approche régionale peut-elle servir les priorités nationales ?** Les échanges entre pairs, le partage d'expérience, la mise en évidence des bonnes pratiques et les débats interinstitutionnels et publics-privés ont permis de produire des recommandations spécifiques qui ont été présentées à l'Union pour la Méditerranée et à la DG GROW dans le cadre de la préparation du nouveau programme de travail de la Plateforme régionale sur la coopération industrielle (2021 - 2024).

Les experts ont émis **plus de 20 recommandations** opérationnelles qui ont été sélectionnées en fonction de l'intérêt marqué par trois pays ou plus, de la valeur ajoutée de l'optique régionale, de la reproductibilité et de la possibilité d'être un catalyseur de ressources aux niveaux national et régional.

En ce qui concerne l'accès aux **financements alternatifs et innovants**, trois domaines clés ont été mis en évidence, répondant aux questions suivantes : comment **renforcer l'impact du secteur de la microfinance sur le financement des PMEs** (« chaînon manquant »)? **Comment tirer parti de la révolution Fintech et de l'Open banking**? Comment faciliter l'**adoption de la « sandbox »** réglementaire? Et comment un mécanisme régional de partage des risques pourrait-il contribuer à renforcer l'inclusion financière ? Accéder au rapport sur l'accès au financement ICI.

En ce qui concerne les exportations des PME, le programme a émis une série de recommandations spécifiques visant à renforcer les exportations des PME dans la région de l'UE et du voisinage sud, notamment en **rendant les informations plus fiables** et accessibles par la mise en place de systèmes de collecte et de communication de statistiques sur les exportations des PME ; en sensibilisant aux **changements en cours dans les chaînes de valeur mondiales** et aux réponses politiques (par exemple, diversification des fournisseurs) et aux possibilités d'**exportation de services vers l'UE et Afrique**. Accès au rapport régional sur les exportations des PME ICI.
Les SBACs ont préconisé que ces recommandations soient prises en considération dans le prochain programme de travail de la Plateforme Régionale de Coopération Industrielle de l'Union pour la Méditerranée afin de les inscrire dans un cadre pérenne.

RENFORCEMENT DE L'IMPACT DE LA MICROFINANCE

Dans les pays partenaires sud-méditerranéens, développer encore la microfinance pourrait enrichir l'offre de financement et stimuler la croissance des PME. De fait, le programme MED MSMEs a poursuivi ses activités de recherche, d'analyse et de dialogue afin d'identifier les outils susceptibles d'augmenter l'**impact des Institutions de Microfinance (IMF) sur le segment des PMEs**.

La dernière activité en date a été l'organisation d'un séminaire en ligne le 28 octobre 2021, qui a rassemblé 42 participants pour discuter des meilleurs moyens de développer les services de micro-prêts. Les participants ont convenu que les réformes politiques dans chaque pays partenaire peuvent être inspirées par **l'échange de bonnes pratiques**, et que **la création de liens directs** entre les associations locales de microfinance et le Réseau Européen de la Microfinance pourrait apporter une valeur ajoutée significative. De même, la numérisation et l'utilisation de services Fintech peuvent **réduire les coûts d'administration** et faciliter la **gestion du risque portefeuille**.

En pratique, les experts du Programme MED MSMEs ont identifié un **ensemble de bonnes pratiques** et **d'outils** en Europe et dans la Voisinage Sud, réalisé une **cartographie** des politiques et des réglementations existantes, et interrogé les praticiens par le biais **enquête régionale** sur leurs difficultés et leurs priorités. Ces résultats seront discutés dans le cadre régional en Mars 2022.

PARTAGE DES RISQUES CRÉDIT : QUEL IMPACT ATTENDRE?

Les fonds de garantie se sont avérés être des outils puissants pour répondre aux défis posés par la pandémie. Dans un contexte d'activité économique morose, ils ont contribué à répondre aux besoins des TPME à court de liquidités en **augmentant la couverture des garanties, en soutenant le rééchelonnement des prêts** et en lançant **des produits de garantie innovants encourageant le soutien financier aux TPME**. À cet égard, ils ont assuré la continuité des services essentiels, garanti l'emploi et préservé le capital productif.

Fort des résultats de l'enquête du Réseau EuroMed de Garantie (EMGN), le Programme MED MSMEs a lancé des **consultations bilatérales** pour juger de la pertinence d'un Mécanisme Régional de Partage des Risques (MRPR), mécanisme susceptible d'accompagner les acteurs dans le développement de leurs opérations vers les segments mal desservis du marché des TPME. Ces consultations permettront d'apprécier les besoins des sociétés de garantie nationales et de mettre en évidence les défis communs susceptibles d'être traités efficacement par un mécanisme régional de partage des risques. Ces consultations donneront lieu à des recommandations qui seront discutées avec les membres de l'EMGN.

Cette activité fait suite à une étude sur les expériences internationales montrant **qu'un tel mécanisme régional de partage des risques peut efficacement encourager les sociétés de garantie à étendre leurs interventions vers des segments du marché mal desservis** (petites entreprises, entreprises sociales, entrepreneurs, femmes d'affaires, secteur informel, etc.).

Vous pouvez retrouver l'étude ICI.

DSP2 : COMMENT CAPITALISER SUR L'EXPÉRIENCE EUROPÉENNE ?

Le Programme MED MSMEs s'attache à tirer parti de l'expérience de la Directive des Services de Paiement 2 (DSP2) de l'UE pour inspirer les régulateurs du Sud de la Méditerranée à faire de la région un des moteurs de **la révolution numérique**. Le Programme a initié le dialogue avec les membres des groupes de travail sur l'évolution actuelle et inévitable vers l' « open-banking » et « **la banque 4.0** », deux révolutions qui peuvent faciliter l'accès au financement des TPME et des entrepreneurs, et stimuler le développement de acteurs nationaux de la Fintech.

Le Programme a mis en œuvre **une approche en trois étapes** visant à soutenir l'adoption du mécanisme la DSP2 et développera une feuille de route qui sera discutée dans le cadre du dialogue public et privé au niveau national et régional. Cette feuille de route donnera lieux – à la demande – à des actions d'appui nationales.

La DSP2 est la deuxième directive de l'Union européenne sur les services de paiement qui **sécurise les transactions et encourage le partage de données clients**. Cette directive exige en effet que les banques ouvrent leur infrastructure de paiement et les données de leurs clients à des organisations accréditées (tiers) par le biais d'interfaces de programmation d'applications (API) qui fournissent un environnement d'échange de données sécurisé.

L'adoption de la DSP2 recèle un potentiel important de développement d'entreprises à plusieurs niveaux: l'accès aux données de paiement permet aux institutions financières non bancaires enregistrées, allant des start-up Fintech, passant par les commerces de détail et aux grandes entreprises big tech, d'accéder aux données volumineuses (big data) des grandes institutions financières européennes sur la base desquelles **elles peuvent développer et offrir des produits et services personnalisés**.

Ces produits et services peuvent contribuer à intégrer les TPME dans les chaînes de valeur et à améliorer leur bancabilité.

PARTENARIATS ET SYNERGIES

Pour assurer la complémentarité et générer des synergies, les activités du programme sont articulées avec d'autres programmes régionaux de l'UE et notamment le mécanisme de facilitation du commerce et de l'investissement - TIFM (EuroMed Trade Helpdesk) géré par l'ITC et le programme EBSOMED coordonné par BusinessMed.

Les recommandations des deux rapports régionaux sur les politiques visant à améliorer l'accès des TPME au financement et l'exportation des PME ont également permis d'alimenter le dialogue sur les priorités du prochain programme de travail de la Plateforme régionale pour la Coopération Industrielle de l'UpM (co-présidé par la DG GROW) en ce qui concerne le volet PME.

Au niveau national, une coordination étroite a également été maintenue avec les **Délégations de l'Union Européenne** afin de garantir l'alignement des interventions sur la coopération bilatérale et d'ouvrir la voie à d'éventuelles activités de suivi tirant parti des pratiques régionales diffusées ; l'engagement des Délégations de l'UE en tant qu'observateurs dans divers groupes de travail peut notamment faciliter le passage à l'échelle de certains projets pilotes.

DIGITALISATION : UN SÉSAME POUR L'EXPORT DES PME ?

La transformation digitale est le processus qui consiste à remplacer les processus métier manuels par des solutions numériques. Ce type d'innovation touche tous les aspects de l'entreprise et de son environnement opérationnel. Dans le secteur des exportations elle facilite l'accès des PME à l'information, elle **permet de réaliser des transactions plus rapides et moins chères**, de développer des nouvelles modalités de promotion des produits et les collaborations transfrontalières.

Dans ce domaine, le Programme MED MSMEs intervient pour accompagner la révision des cadres règlementaires en vue de leur adaptation aux exigences de la digitalisation, pour améliorer l'environnement des PME exportatrices, et **faciliter l'accès aux services et outils numériques** favorisant l'exportation des PME. Ce qui implique également la mise à jour des **stratégies de développement des exportations**.

Des études de cas de différents pays (Italie, France, Allemagne, Irlande, Estonie, Corée du Sud, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Equateur, Maroc) illustrant la transformation numérique en action dans différents domaines de l'exportation des PME ont été développés et diffusés dans le cadre de workshops auprès des acteurs institutionnels et de l'export de quelques pays partenaires du Programme (Jordanie, Liban, Maroc et Tunisie).

Des actions d'appui sont en cours de lancement en Jordanie, en Tunisie au Maroc et en Palestine respectivement dans les domaines de la simplification et la numérisation des procédures de commerce extérieur, de la transition digitales des PME exportatrices de l'agroalimentaire, de la mise en place d'une plateforme digitale de promotion des instruments et services d'appui aux entreprises exportatrices et de la mise à jour de la stratégie nationale des exportations.

Les résultats de ces actions seront partagés et alimenteront les échanges à l'occasion de rencontres régionales et subrégionales que le Programme a prévu d'organiser au cours de cette année 2022.

MED MSMEs
Policies for inclusive growth
THIS PROGRAMME IS FUNDED BY THE EUROPEAN UNION

GOPA
WORLDWIDE CONSULTANTS

Le contenu de cette Newsletter ne reflète pas l'opinion officielle de l'Union européenne. La responsabilité des informations et des opinions exprimées dans le présent rapport incombe entièrement aux auteurs. Ni les institutions ni les organes de l'Union européenne, ni aucune personne agissant en leur nom, ne peuvent être tenus pour responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'ils contiennent.